



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 75757

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur le réseau de cabines téléphoniques sur notre territoire. Elle lui fait part des difficultés pour nos concitoyens de trouver une telle cabine en zone rurale, alors que cela est encore possible dans nos villes. Pourtant, le maintien de tels équipements participe d'une certaine façon à une offre de service à la population, d'autant plus que de nombreux bureaux de poste disparaissent eux aussi. Cela répond à un réel besoin, même s'il est vrai que de plus en plus de nos concitoyens sont équipés en téléphonie mobile. Or, si la politique de France Télécom en la matière repose sur la maîtrise des coûts d'installation et d'entretien et non pas sur l'aménagement du territoire, cette dernière est une responsabilité éminente de l'Etat. Elle lui demande par conséquent son opinion sur ce point.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75757

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2167